

Le vendredi 16 octobre,
A Saint Etienne,

Objet : Gestion des remplacements

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Depuis de nombreuses années, le SE-Unsa dénonce le manque de remplaçants sur notre département. En période de crise sanitaire, ces manques se font cruellement ressentir.

Suite à la période de confinement et une fin d'année scolaire avec des retours au compte goutte dans les classes, la difficulté scolaire est très présente. L'intervention et le soutien des enseignants pôle ressource, notamment les maitres E, sont indispensables.

Cependant, il semblerait que sur certaines circonscriptions du département, des maitres E aient été appelés en renfort pour assurer des remplacements dans des écoles se retrouvant en manque de personnel.

Le SE-Unsa affirme avec force que ce genre de situation ne doit pas se reproduire. Les maitres E ont vocation à venir soutenir les élèves les plus en difficulté, non pas à remplacer un enseignant face à une classe entière.

Si les manques de remplaçants sont inévitables, il semblerait possible de pouvoir recruter des enseignants contractuels pour assurer à tous les personnels, mais aussi à nos élèves, une année scolaire la plus sereine possible.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes salutations distinguées.

Mathilde Point,
Secrétaire départementale,
SE-Unsa 42.

